

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 2 octobre 2017

### Semaine bleue

## Le Prix Agirc-Arrco attribué à un collectif d'associations dijonnaises

**Partenaires de la Semaine bleue, les régimes de retraite complémentaire ont remis aujourd'hui leur Prix de 3 500 euros à un collectif d'associations dijonnaises pour son projet « En vies, ses envies à Montchap', c'est possible ! ».**

Porté par le CCAS<sup>1</sup> de Dijon, la Maison de la culture et des loisirs du quartier Monchapet et des associations de quartier comme les Petits frères des Pauvres, Binôme 21, l'association du grand Montchapet et l'OPAD, le projet veut permettre à des personnes âgées isolées de renouer avec d'anciennes passions pour les faire sortir de leur isolement.

Dans un premier temps, les associations ont identifié 12 à 15 personnes en situation d'isolement vivant dans le quartier Montchapet. Chacune d'elles a été interrogée sur la nature de l'activité souhaitée. Objectif : leur permettre de renouer avec leur passion grâce à l'accompagnement personnalisé d'un étudiant, d'un bénévole ou d'un professionnel et les faire ainsi sortir de leur isolement social et de l'« invisibilité » dans lesquels elles se trouvent confinées. A terme, ces personnes seront réunies et accompagnées de manière à leur permettre de poursuivre l'activité avec laquelle elles auront renouée.

*« Ce projet nous a séduits par sa dimension participative où le collectif est au service de l'aspiration individuelle, explique Anne Saint-Laurent, directrice de l'action sociale Agirc-Arrco. Il s'inscrit par ailleurs dans une démarche de responsabilité sociétale au sein de laquelle les personnes accompagnées sont réellement partie prenante. »*

### **L'Agirc et L'Arrco**

L'Agirc et l'Arrco sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Tous deux reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. L'action sociale Agirc et Arrco s'inscrit dans ce principe fondamental de solidarité.

Chaque année, le Prix Semaine bleue Agirc-Arrco récompense une initiative sans but lucratif, innovante et reproductible par d'autres acteurs en faveur du lien intergénérationnel.

Pour plus d'informations sur l'action sociale Agirc et Arrco : [www.agircarrco-actionsociale.fr](http://www.agircarrco-actionsociale.fr)

**CONTACT PRESSE** : [dcpresse@agirc-arrco.fr](mailto:dcpresse@agirc-arrco.fr)

<sup>1</sup> Centre communal d'action sociale.